

# ECHO *DE LA* CSA

MARS 2025

JOURNAL BIMENSUEL

EDITION #002

## LA CSA AVEC LA COALITION DES CENTRALES SYNDICALES DU SENEGAL EN ORDRE DE BATAILLE



### SOMMAIRE

- ◆ POINT DE PRESSE DE LA COALITION
- ◆ GRAND RASSEMBLEMENT DE LA COALITION
- ◆ RENCONTRE AVEC LE GOUVERNEMENT
- ◆ REFORMES ENVISAGEES PAR L'ETAT
- ◆ SACRE DE SG ELIMANE DIOUF AU BAOBAB D'OR
- ◆ ACTUALITE SYNDICALE
- ◆ TEMPS FORTS A LA CSA
- ◆ PRESENTATION DU SUDES





N°	ORGANISATIONS
01	Syndicat Unitaire et Démocratique des Enseignants du Sénégal (SUDES)
02	Syndicat Unique des Travailleurs de la CSS (SUT/CSS)
03	Syndicat Autonome des Travailleurs des Eaux du Sénégal (SATES) • Sections SENEAU / SDE / AQUATECH / SEOH / OLAC
04	Syndicat Démocratique des Transporteurs Routiers (SDTR) • Sections DDD / AFTU
05	Syndicat Autonome des Travailleurs (SAT) • Section des Nouvelles Editions Africaines du Sénégal (SAT/NEAS) • Section Société Sénégalaise des Droits d'Auteur et Droits Voisins (SAT SODAV)
06	Syndicat National des Travailleurs de la Culture (SNTC)
07	Syndicat Autonome des Travailleurs de la Culture (SAT-CULTURE) • Sections Compagnie Nationale Daniel SORANO / Orchestre National
08	Syndicat National des Agents de la Pêche (SYNAP)
09	Syndicat Autonome des Travailleurs des Technologies de l'Information et de la Communication (SAT-TIC) / AFRITEL
10	Syndicat des Cultivateurs, Eleveurs et Maraichers du Sénégal (SCEMS)
11	Syndicat Autonome des Gardiens et Agents de Sécurité (SAGAS)
12	Syndicat Autonome des Employés Cadres de Banques et Etablissements Financiers (SAECBEFS)
13	Syndicat Autonome des Travailleurs des Collectivités Locales (SAT/CL)
14	Syndicat Démocratique des Techniciens du Sénégal (SDTS) • Sections ANSD / Mines / ACBEP
15	Syndicat des Travailleurs de l'Aéronautique Civile (SYTAC) • Section SYTAC AIBD / SYTAC TSA (Téranga Sureté Aéroportuaire)
16	Syndicat Autonome des Travailleurs de la Santé (SAT/SANTE)
17	Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Entreprise Privée (ASPEP)
18	Syndicat National des Observateurs de Pêche (SNOP)
19	Association pour la Recherche du Développement Intégré (ARDI)
20	Syndicat Autonome des Personnels non Enseignants des Etablissements Scolaires et Universitaires (SAPESU) • Sections COUD / ICAO St Michel / CROUS UAM
21	Syndicat National de la Poste (SYNAPOSTE)
22	Syndicat Autonome des Professionnels du Secteur Informel (SAPROSI)
23	Syndicat Unique et Démocratique des Travailleurs de L'Energie (SUDETEN)
24	Syndicat Démocratique des Travailleurs de l'Administration (SDTA) • Sections COUD / ASEPEX
25	Syndicat Unitaire des Enseignants du Sénégal (SUES)
26	Syndicat de l'Education Nationale (SENA)
27	Syndicat Autonome des Dockers et pointeurs du Sénégal (SDPS)
28	Syndicat Démocratique des Enseignants en Langue Arabe du Sénégal (SDEA)
29	Syndicat Autonome des Professionnels du Secteur Informel (SAPROSI)
30	Syndicat National des Travailleurs des Industries, des Ciments, Mines et Carrières (SYNTIC) • Sections BIA / SOCOCIM

N°	ORGANISATIONS
31	Syndicat Autonome des Travailleurs du Bâtiments et Travaux Publics (SAT/BTP) * Section HENAN CHINE / EI MASA (Thiès) / SINHYDRO
32	Syndicat National des Travailleurs du Nettoyement (SNTN)
33	Syndicat Autonome des Travailleurs de la Croix Rouge Sénégalaise (SAT/CRS)
34	Union des Retraités du Sénégal (U R S)
35	Syndicat National des Travailleurs Libres du Cinéma (SNTLC)
36	Syndicat National des Travailleurs de l'Industrie Alimentaire (SUTINAL) Sections SFA / AGROLINE / TEMPO / ATMOS (glace)
37	Syndicat Démocratique des Professionnels de la Mécanique Générale et de l'automobile (PROMECABILE)
38	Collectif des Ex-Douaniers
39	Syndicat des Alphabétiseurs en Langue Nationale du Sénégal (SALNAS)
40	Syndicat des Travailleurs Démocratiques du Sénégal (STDS) • Sections COUD /USSEIN / Hypermarché Exclusive
41	Syndicat Autonome des Travailleurs de l'Hôtellerie et de la Restauration (SATHOR) • Sections Réserve de Fathala / Africa Queen /Dakar et autres / Restau les Délices Thiès / le Pélican Saloum / Souymanga Lodge
42	Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégal/Département de Dakar (ANHMS)
43	Fédération Nationale des GIE du Sénégal (FNGS)
44	Syndicat National des Informaticiens des Etablissements et Universités du Sénégal (SYNIEUS)
45	Syndicat Démocratique des Chauffeurs de Taxis du Sénégal (SDCTS)
46	Syndicat Autonomes des Conducteurs de Jakarta du Sénégal (SACJS) / Tivaoune
47	Convention Nationale des Ecrivains et Editeurs du Sénégal (CONEES)
48	Confédération Nationale des Artisans et Maîtres d'Apprentissage du Sénégal (CONAMAS)
49	Association des Ouvriers Boulangers de Mbour (AOBM)
50	Union Nationale des Consommateurs du Sénégal (UNCS)
51	Fédération des Artisans du Département de Pikine (FEDAP)
52	Syndicat Indépendant de l'Enseignement Privé du Sénégal (SIEPS)
53	Coordination Nationale des Enseignants Engagés pour un Meilleur Système (CONEEMS)
54	Association des Cordonniers du Sénégal (ACORS)
55	Amicale des Enseignants du Sénégal (AES)
56	Syndicat Autonome des Travailleurs du Plastic, Chimie et Corps gras (SAT-PCC) • Sections SYMPA / SOSENAP
57	Syndicat des Travailleurs des Boulangers Pâtisseries et Restauration du Sénégal (SYTRA BPRS)
58	Syndicat National de l'Enseignement Privé du Sénégal (SYNEPS)
59	Organisation pour le Renouveau Syndical (ORS)
60	Syndicat Autonome des Personnels des Activités Aéronautiques du Sénégal (SAPPAS)
61	Union Nationale des Associations de Retraités du Sénégal (UNARSEN)
62	GIE Djiguénou Walo

## CONFERENCE DE PRESSE DE LA COALITION DES CENTRALES SYNDICALES DU SENEGAL

La coalition des centrales syndicales du Sénégal (CNTS, CSA, CNTS FC, UDTs, UNSAS) a tenu une conférence de presse le mardi 21 janvier 2025 au siège de la CSA pour tirer la sonnette d'alarme sur la situation qui prévaut dans le monde du travail au Sénégal.



En effet la situation économique et sociale du Sénégal est marquée par une dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs, en sus des nombreuses violations des libertés syndicales et des droits des travailleurs signalées dans plusieurs secteurs d'activités.

A la SN POSTE des travailleurs souffrent de retards de paiement de salaire. Au niveau du Port Autonome de Dakar trois responsables syndicaux ont été licenciés arbitrairement pour avoir exprimé leur opinion sur la gestion inique des ressources humaines, et des centaines de travailleurs ont vu leur contrat annulé y compris des détenteurs de CDI. Ceci, en totale violation du code du travail dont le respect ne semble pas être de mise pour certains responsables de sociétés. C'est aussi le même calvaire que vivent les travailleurs de la Croix Rouge Sénégalaise restés neuf mois sans salaire. A la RTS, la suspension de l'application de l'accord d'établissement risque de plonger la société dans une situation d'instabilité au moment où la paix commençait à s'installer. Le refus d'organiser les élections des délégués du personnel par le Groupe Layousse à la Cimenterie du Sahel et à la SEN'EAU est un affront vis à vis de l'Etat de droit. L'approche pour le moins frontale des nouvelles autorités dans la gestion des différends avec la presse menace la stabilité des emplois dans certains organes de presse avec des départs notés. Dans le secteur primaire, des contractuels comme des travailleurs sous contrat CDI ont été licenciés, c'est le cas au Ministère des Mines et à l'Université du Sine Saloum. A cela s'ajoute l'impasse des négociations entre les syndicats et le Gouvernement dans les secteurs de l'enseignement du préscolaire au supérieur, des collectivités territoriales, de la santé, de l'administration publique relativement aux questions sur la retraite ou de la revalorisation des salaires et du régime indemnitaire auxquels ils peuvent prétendre.

La Coalition alerte aussi sur le risque de voir plus de huit cent (800) travailleurs perdre leur emploi du fait de la fermeture des bases militaires françaises sans mesures d'accompagnement dans un contexte de crise de l'emploi, ou encore l'insuffisance de revenus pour subvenir aux besoins des familles en matière de soins, de frais de scolarité ou de location est vivement ressentie.

Ces décisions anti sociale prises par les autorités pour licencier des travailleurs ne saurait être justifiées sous le prétexte renversant que ces recrutements ont une connotation politique au mépris des dispositions de l'article L1 et alinéa 1 du code du travail.

Face à cette situation, la Coalition, après avoir recensé tous les secteurs en ébullition et inventorier les revendications dites prioritaires, a élaboré une plateforme revendicative minimale pour exiger de meilleures conditions de travail et de vie, par le dialogue social et par une gouvernance démocratique pour plus de justice sociale et pour la stabilité sociale. la Coalition des Centrales Syndicales, porteuse des voix des travailleuses et travailleurs du Sénégal exhorte les nouvelles autorités à s'engager résolument dans le règlement global des revendications des travailleurs. En priorité, il s'agit de procéder à :

### La baisse :

- de la fiscalité sur les salaires
- des coûts de l'électricité, de l'eau et du téléphone
- des denrées de premières nécessité

### L'harmonisation :

- des augmentations des salaires des agents de l'Etat suite aux augmentations de 2022, y compris pour les travailleurs des collectivités locales

### La finalisation de :

- la révision du statut des décisionnaires par la modification du décret 74 347 et le règlement de la lancinante question de leur pension de retraite
- la mise en oeuvre du plan de restructuration de la SN POSTE
- la réforme du code du travail et du code unique de la sécurité sociale
- la suppression des équivalences sur la durée réglementaire du travail dans certains secteurs professionnels tels que l'hôtellerie
- la réforme hospitalière et de la nouvelle politique de santé
- la réforme du Fonds National de Retraite avec l'intégration des travailleurs des collectivités territoriales et les agents non fonctionnaires de l'Etat
- la révisions des pensions de retraite aux ayants cause des enseignants-chercheurs décédés des universités
- le recrutement des enseignants vacataires des universités publiques, et du rétablissement des droits des agents de la RTS
- l'accompagnement des travailleurs des bases militaires françaises
- le paiement des salaires arrivés à échéance des agents de la SN POSTE et des travailleurs de la Croix Rouge
- l'apurement du passif social et le paiement des droits des travailleurs des sociétés liquidées : SIAS, AMA, ASOTRAC, SIDEC, HAMO, CHOCOSSEN, entre autres.

### Lutter contre :

- l'évasion sociale dans les entreprises
- la précarisation des emplois dans la Fonction Publique et dans le secteur privé
- les licenciements abusifs

La Coalition des Centrales Syndicales du Sénégal invite les autorités à rester attentives aux préoccupations des travailleurs et des travailleuses et veiller à une répartition équitable de la richesse nationale, à l'implication de la force de travail, au renouveau et à la performance de notre économie.

Enfin, la Coalition a adopté un plan d'action qu'elle a démarré par une grande assemblée générale le vendredi 14 février 2025 au siège de la CNTS Ker Madia.

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA COALITION DES CENTRALES SYNDICALES DU SENEGAL**


A la suite de la conférence de presse du 21 janvier 2025, la Coalition des Centrales Syndicales du Sénégal a tenu un grand rassemblement des forces syndicales le 14 février dernier au siège de la CNTS Keur Madia.

Ce rassemblement a enregistré la forte mobilisation des travailleurs et travailleuses de tous les secteurs d'activités, surtout ceux en difficultés, dont les représentants ont tour à tour pris la parole pour exprimer les difficultés rencontrées : Education, Santé, POSTE, Hydraulique, Energie, Administration, Hôtellerie, Pétrole et gaz, Port, Pêche, Collectivité territoriales, Transport, etc. .



Les Secrétaires Généraux des Centrales Syndicales ont à leur tour monté au créneau pour porter la voix des travailleurs et sonner la mobilisation des masses laborieuses. Durant sa prise de parole, le Secrétaire Général de la CSA Mr. Elimane DIOUF a passé en revue les secteurs en difficultés en mettant un accent particulier aux secteurs du BPT, de la Poste, de la Santé, de l'Education, de la Presse, du Transport et de l'hôtellerie. Il a ensuite appelé les pouvoirs publics à prendre en charge les préoccupations des travailleurs, notamment en allégeant le coût de la vie par la baisse des taxes et impôts, la hausse des salaires et la réduction des prix des denrées de première nécessité. Pour terminer le Secrétaire Général Elimane DIOUF a annoncé le dépôt d'un préavis de grève si toutefois l'Etat n'engage pas des négociations sur la plateforme revendicative minimale (voir page 3).



A la fin des prises de paroles, l'assemblée générale a été clôturée par la lecture de la résolution du Front Syndical de la Défense du Travailleur (FSDT) par le Secrétaire Général Adjoint de la CSA, le Camarade Ibrahima GUEYE, qui a assuré d'une main de maître et d'une voie magistrale la coordination des prises de parole tout au long de l'assemblée générale.

**RÉSOLUTION FINALE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU FRONT SYNDICAL DE LA DEFENSE DU TRAVAIL**

Les centrales syndicales, les collectifs et intersyndicales sectoriels, après de larges concertations sur la situation alarmante du monde du travail, ont convié en Assemblée générale ce vendredi 14 février 2025 à la bourse du travail de la CNTS KEUR MADIA, l'ensemble des travailleurs et travailleuses.

- Appréciant la détérioration prononcée des relations de travail,
- Constatant les multiples violations des lois et règlements qui régissent les relations de travail,
- Prenant connaissance des licenciements massifs et abusifs de travailleurs dans les entreprises et services de l'Etat,
- Mesurant les impacts désastreux de fermetures d'entreprises suite à la concurrence déloyale des importations de produits extérieures ;
- Constatant le refus de l'Etat de solder la dette intérieure due aux entreprises et d'apurer le passif social à l'égard des travailleurs et travailleuses des entreprises liquidées ou fermées ;
- Regrettant la passivité de l'administration face aux blocages constatés dans les paiements des salaires plongeant ainsi les milliers de travailleurs et leurs familles dans une paupérisation inacceptable ;
- Considérant l'impasse des négociations entre le Gouvernement et les syndicats dans les secteurs public et privé notamment dans l'éducation, la santé, la poste, la justice, le secteur primaire, l'enseignement supérieur, les collectivités territoriales, les transports, les activités portuaires et aéroportuaires, les travailleurs des bases militaires françaises, la croix rouge sénégalaise, le secteur de l'énergie (pétrole, gaz, électricité), le secteur de l'hydraulique, ainsi que les BTP et agroalimentaire.
- Mesurant la gravité de la situation marquée par une dégradation insoutenable du pouvoir d'achat avec la flambée des prix sur les services et produits de consommation courante, l'insuffisance des revenus des goorgorlou;

Au regard de ce qui précède, l'assemblée générale interpelle les plus hautes autorités du pays sur la situation actuelle du monde du travail et appelle à une reprise en main pour un retour à une gouvernance des relations professionnelles apaisées.

L'assemblée générale constatant le manque de réactivité du gouvernement pour des solutions durables aux problèmes posés par les organisations syndicales.

Décide de :

- Renforcer l'unité syndicale par la mise sur pied d'un front syndical pour la défense du travail ;
- Adopter un plan d'action autour des points suivants :
- Mettre en place une plateforme revendicative commune ;
- Déposer un préavis de grève générale auprès des autorités ;
- Organiser des rassemblements de sensibilisation et de mobilisation dans tous les départements du Sénégal.

Fait à Dakar le 14 février 2025  
L'Assemblée générale

Lien web de l'intégralité de l'assemblée générale  
<https://www.youtube.com/watch?v=atRxvr6XWU4&t=10352s>

### RENCONTRE ENTRE LA COALITION DES CENTRALES SYNDICALES DU SENEGAL & L'INTERSYNDICALE DES TRAVAILLEURS DE LA SN POSTE

Les Secrétaires Généraux Elimane DIOUF (CSA), Mody GUIRO (CNTS) et Yvette KEITA DIOP (UNSA) ont rencontré l'intersyndicale des travailleurs de la SN POSTE le mercredi 11 décembre au siège du Syndicat National des Travailleurs des Postes et Télécommunications (SNTPT), sis avenue Malick SY Dakar.



Les deux délégations ont passé en revue la situation de crise que traverse la Poste depuis plusieurs années.

Après le diagnostic fait par le comité de restructuration, des pistes de solutions ont été retenues pour sortir la Poste de cette crise.

Ainsi, des mesures ont été annoncées par le Gouvernement au grand bonheur des usagers du service public de la Poste et des travailleurs, mais tardent à se réaliser.

La Coalition des Centrales Syndicales du Sénégal manifeste tout son soutien à l'intersyndicale des travailleurs de la Poste qui lutte dignement pour la préservation de leur outil de travail en des moments extrêmement difficiles de la vie pour des pères de famille qui peinent à percevoir régulièrement leurs salaires à la fin du mois.

Elle dénonce vigoureusement les retards accusés dans le règlement de ce dossier et engage la responsabilité du Gouvernement à accélérer le processus de mutation en cours afin de redonner espoir aux travailleurs et sauver la Poste.

Partant de ce constat, elle exige des autorités le respect des obligations contractuelles et de la législation nationale afin d'atténuer la souffrance des travailleurs en vu des caractères vital du salaire.

S'agissant de la relance de la Poste, toutes les études ont démontré la viabilité de la structure et à l'appui un plan de redressement a été validé par les autorités, décliné en sept mesures parmi lesquelles figurent de fortes attentes des travailleurs qu'il urge de placer en rang de priorité que sont :

- la mise en oeuvre du plan social ;
- le transfert du patrimoine immobilier en droit de propriété exclusif de la Poste ;
- la transformation de Poste Finance en établissement financier.

Et enfin, la Coalition des Centrales Syndicales du Sénégal exhorte le Président de la République et le Premier Ministre à ne ménager aucun effort pour créer les conditions de la mise en oeuvre du plan de restructuration de la Poste pour l'apaisement du climat social dans le secteur Postal.

### MARCHE DE LA COALITION DES CENTRALES SYNDICALES POUR L'IMPLICATION DES SYNDICATS DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA ZLECAF



Pour ne pas être les parents pauvres de l'accord sur la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), les travailleurs réunis autour de la Coalition des Centrales du Sénégal ont battu le macadam ce lundi 30 décembre 2025 à travers une marche pour réclamer une implication effective dans la mise en oeuvre de cet important accord continental.

La ZLECAF est un projet initié par l'Union Africaine pour la création d'une zone de libre échange à l'échelle du continent, en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, En facilitant le commerce des marchandises produits en Afrique et en assurant la libre circulation des personnes, des capitaux et des investissements. L'accord réduira ainsi les droits de douane entre les pays membres et traitera d'aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, tout en englobant des dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce. Si elle est pleinement mise en œuvre, la ZLECAF permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles.

Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre de la ZLECAF devrait se traduire par l'adoption de six (06) protocoles, à savoir : le protocole sur le commerce des marchandises; le protocole sur le commerce des services; le protocole sur la concurrence; le protocole sur l'investissement; le protocole sur la propriété intellectuelle; et le protocole sur le commerce électronique.

En outre, il y a lieu de dénoncer le caractère non inclusif du processus de négociations de la ZLECAF. En effet, seuls les États ont pris part à ce processus de négociations, excluant des acteurs de premier plan de la société civile, tels que les organisations syndicales pour la pris en compte des droits des travailleurs. D'ailleurs, la ZLECAF ne prévoit pas un protocole sur la protection sociale, limitant sa capacité à améliorer les conditions de vie des travailleurs. En conséquence, cette dimension manquante justifie légitimement l'engagement des organisations syndicales dans ce processus pour la prise en compte des droits des travailleurs.



Selon Mme Abibatou Sylla, Présidente du Mouvement National des Femmes de la CSA, cette première sortie de la Coalition des Centrales Syndicales du Sénégal a été initiée pour sensibiliser la population sur les enjeux de la ZLECAF et demander l'autorité de tutelle, à savoir le Ministère du commerce, d'impliquer les organisations syndicales dans la mise en oeuvre de cet accord qui aura des impacts considérables sur le monde du travail.



Face à un climat social et économique de plus en plus tendu, l'Etat du Sénégal a appelé à une rencontre tripartite au Grand Théâtre de Dakar le jeudi 27 février 2025, sous la présidence effective du Premier Ministre Mr. Ousmane SONKO. Ce cadre de dialogue constitue un premier acte posé par le Gouvernement pour permettre aux acteurs étatiques, syndicaux et patronaux de poser les véritables problèmes et de trouver ensemble les voies et moyens de redresser l'économie du pays et apaiser le climat social.



“Sans stabilité sociale pas de production. Et sans production pas de développement”. Ce sont là les mots de Mr. Abass FALL, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions qui a pris la parole en premier lors de cette rencontre tripartite. Ce dernier a ensuite annoncé la proposition prochaine d'un nouveau pacte de stabilité sociale en remplacement du pacte signé en 2014 par l'Etat, les Centrales Syndicales et le Patronat. Selon lui ce nouveau pacte social aura pour objectif d'instaurer et de consolider un climat social apaisé et aider à la transformation structurelle de l'économie, et améliorer les conditions de vie des populations tout en consolidant l'état de droit.

Le Ministre des Finances et du Budget, Mr. Cheikh DIBA, a son tour pris la parole pour dresser un bilan sombre de la situation économique, financière et budgétaire actuelle du Sénégal. En effet selon ses affirmations, l'audit de la gestion des finances publiques a révélé un déficit budgétaire de 11,1% et un taux d'endettement de 99,67% du PIB. Ceci pour dire que l'Etat du Sénégal a longtemps vécu au dessus de ses moyens.

A la suite de la prise de parole de la partie gouvernementale, la partie syndicale s'est exprimée avec d'abord les représentants des travailleurs des secteurs en difficultés, notamment l'éducation nationale, la santé, les collectivités territoriales, et pour terminer avec les représentants des élèves et ceux des étudiants.

Toujours dans la partie syndicale, le Secrétaire Général de la CSA Mr. Elimane DIOUF a ouvert le bal des prises de parole des Centrales Syndicales pour marteler à l'attention du Premier Ministre et de son équipe gouvernementale les maux, inquiétudes et attentes du monde du travail, notamment des secteurs en difficultés (voir l'intégralité discours à la page suivante). Ensuite des autres homologues Secrétaires Généraux ont pris la parole pour abonder dans le même sens, à savoir : Mr. Cheikh DIOP de la CNTS-FC, Mme Marie Yvette KEITA de l'UNSA et Mr. Mody GUIRO de la CNTS.

A la suite des interventions des représentants du patronat qui ont prôné l'instauration d'un cadre de dialogue plus approfondie et plus constructif, le Ministre de la Fonction Publique, Mr. Olivier BOUCAL a quant à lui fait l'économie de l'animation du dialogue social dans le secteur public, du niveau des accords entre le gouvernement et les syndicats du secteur public et des nouvelles revendications et perspectives.

Toujours dans la partie gouvernementale, le Ministre du Travail a repris la parole pour faire le point successivement sur :

- la répartition des cahiers de doléances
- le respect des libertés syndicales et de la protection des travailleurs (projet du nouveau code du travail)
- la protection sociale des travail (projet du nouveau code unique de sécurité sociale).

#### Projet de nouveau Code du Travail: quelques innovations



#### Projet de nouveau Code de sécurité sociale: quelques innovations



En fin le Premier Ministre Mr. Ousmane SONKO a pris la parole pour d'abord revenir sur la situation socio-économique peu favorable dans lequel le nouveau régime a trouvé le pays. Il a ensuite répondu aux différentes interpellations et préoccupations des intervenants, avant de dessiner les perspectives de redressement envisageable à court, moyen et long terme. il a en outre appelé à un sursaut national et à sortir de la logique d'urgence tout en martelant que la construction du pays passera par la planification à moyen et long terme. Toujours selon lui, l'Etat envisage de poursuivre le dialogue tripartite basé sur “la vérité” pour aboutir à la signature au 1er Mai prochain d'un pacte de stabilité sociale. Pour terminer il a exprimé la volonté de l'Etat à travailler à l'instauration de la justice sociale, non sans ensuite donné des garanties pour la satisfaction à court terme de certaines revendication, tandis que d'autres le seront à moyen et long terme.



Lien web de l'intégralité de la rencontre tripartite

<https://www.canva.com/design/DAGhOeOetCM/gs5sFOAARyG6EmR-UH6D9fA/edit>

## DISCOURS DE SG ELIMANE DIOUF



Monsieur le Premier Ministre  
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement  
Mesdames et messieurs les membres de la société civile  
Camarades secrétaires généraux des centrales  
syndicales et de syndicats  
Professionnels  
Camarades,

Je vous adresse les salutations de la Confédération des Syndicats Autonomes du Sénégal, la CSA

Monsieur le Premier Ministre,

La CSA se réjouit sincèrement de la tenue de cette rencontre tant attendue avec vous et vos collaborateurs, pour vous exprimer de vive voix les préoccupations du monde du travail et prendre connaissance des orientations que vous entendez imprimer à l'économie de notre pays dont les piliers demeurent les travailleurs.

Nous vivons dans ce pays et comme acteurs mais aussi comme citoyens, les soubresauts qui le traversent nous interpellent puisqu'ils nous impactent. C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, nous souhaitons vous exprimer nos vives préoccupations quant au sort réservé à des milliers de travailleurs dans les services publics de l'Etat, dans l'administration et dans les sociétés et entreprises publiques.

Monsieur le Premier Ministre le dialogue est possible.

En effet, le dialogue social, dans le cadre du tripartisme, nous a valu par le passé, de réelles satisfactions en termes de climat social globalement apaisé, de revendications satisfaites par des négociations collectives. Il est aussi vrai, qu'en dépit de cette modalité de gestion des relations professionnelles, il subsiste toujours des questions importantes dont la prise en charge continue de mobiliser nos confédérations syndicales. Il s'agit entre autres :

- Du respect des libertés syndicales en diligentant la délivrance des récépissés des syndicats par le Ministère de l'Intérieur et de la rigueur de l'administration du travail pour l'organisation des élections de délégués du personnel dans les entreprises.
- De la poursuite des efforts importants déjà consentis dans le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche, pour le respect des accords signés, notamment sur le plan du recrutement des enseignants-chercheurs et des vacataires ainsi que la finalisation des chantiers en cours depuis plusieurs années. La CSA appelle à des concertations avec les personnels techniques de soutien des universités et instituts. Pour le Secteur privé de l'Enseignement, la CSA demande une application rigoureuse des dispositions de la nouvelle convention collective de l'enseignement privé pour un traitement décent des enseignants.
- Du respect des accords signés avec les syndicats d'enseignants, mais surtout le cas poignant des décisionnaires dont la signature du nouveau décret est toujours attendue,
- De l'harmonisation du système de rémunération dans la fonction publique étatique et locale,
- De l'apaisement de la vive tension sociale et budgétaire sans précédent que vit la Croix-Rouge sénégalaise, du fait d'une gestion désastreuse de la présidente, entraînant des retards de paiement de salaires de plus de 10 mois et une absence de prise en charge médicale du personnel ainsi que le non-paiement des indemnités et allocations des agents admis à la retraite ; Le Ministère de la Santé est appelé à organiser en urgence le renouvellement en toute transparence de l'instance dirigeante de la structure.
- De la mise en œuvre effective de la nouvelle convention collective du nettoyage et la régularisation des journaliers et prestataires de la SONAGED S.A qui constitue un bon instrument de création d'emplois pour les jeunes, ainsi que la préservation des terrains attribués au travailleurs du nettoyage à Mbour 4.

- De la poursuite de la réforme de la SENELEC où les syndicats réunis autour de la Convergence Syndicale des Travailleurs (CST) appellent les autorités à organiser les assises de l'énergie pour des concertations inclusives et participatives sur l'énergie avec tous les acteurs afin d'avoir toutes les contributions et les recommandations sur ce projet.
- De la finalisation de la restructuration des Nouvelles Editions Africaines du Sénégal pour la sauvegarde de ce patrimoine culturel avec l'ouverture du capital au personnel.
- De l'effectivité de l'actionnariat des travailleurs du secteur de l'eau dans le capital de la SEN'EAU, de leur représentation au Conseil d'administration et de l'organisation des élections de délégués du personnel.
- De la préservation du service public de la Poste, par une restructuration de l'entreprise suivant le plan de relance déjà discuté entre la Direction Générale et les Syndicats.
- De la relance du secteur du BTP afin de préserver les milliers d'emplois qu'il génère.

Monsieur le Premier Ministre,

Chers camarades,

L'évolution de la situation économique et sociale va naturellement et nécessairement charrier de nouvelles revendications par les travailleurs dont les solutions comme celles pour l'ancien passif social devront être traitées à la lumière du Jub, Jubal, Jubanti.

Cependant, aujourd'hui plus qu'hier, le contexte de crise financière et économique que va devoir traverser notre pays, impose l'impératif d'un permanent dialogue social tripartite, sincère et responsable. L'enjeu étant de faire l'économie des conflits sociaux qui aggraveraient sans doute la situation de crise. Au demeurant, pour la CSA, il y a l'impératif de créer sur des bases solides des consensus forts sur les points clefs de la situation du monde du travail. Nous considérons que c'est la voie pour transformer les multiples défis complexes et compliqués en opportunité pour la résilience et la consolidation de notre souveraineté. A cet égard, tous les sacrifices exigés devront être équitablement répartis. En effet, dans la perspective, des inévitables futures négociations avec les institutions financières et autres partenaires au développement, il ne sera pas acceptable pour la CSA, que les travailleurs salariés soient les principaux variables d'ajustement, conformément aux recettes classiques de solutions de ces institutions multilatérales de financement du développement. C'est pourquoi, pour la CSA, par-delà la rencontre d'aujourd'hui, des concertations tripartites à venir devront déterminer toutes les conditions socio-économiques et politiques pour gérer au mieux et dépasser la grave situation de crise financière et économique que le pays va devoir affronter.

De l'avis de la CSA, ces conditions sont entre autres :

- L'ouverture de négociations sérieuses autour de la plateforme revendicative des centrales syndicales,
- La réintégration des travailleurs abusivement licenciés dans les services étatiques comme dans le secteur parapublics et privé, sans respect des réglementations en vigueur. Il s'agit entre autres des travailleurs du Ministère des Mines, du Port Autonome de Dakar. Dans plusieurs autres structures des procédures sont en téléchargement.
- La préservation des droits et de la dignité des travailleurs dans les entreprises
- La disponibilité, l'ouverture et l'accessibilité des autorités envers les travailleurs et leurs organisations.

Camarade Monsieur le Premier Ministre, la CSA vous remercie et exprime tout son espoir que ces préoccupations portées à votre aimable attention seront traitées dans le cadre d'un dialogue social constructif et dynamique.

Je vous remercie de votre aimable attention !

## RÉFORMES ENVISAGÉES PAR L'ÉTAT POUR LA MAÎTRISE DES FINANCES PUBLIQUES



Dans un contexte actuel du pays marqué par des tensions sur le plan social, économique, financière et budgétaire, le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, Mr. Ahmadou Al Aminou LO, a fait une sortie médiatique ce dimanche 16 février 2025 à la télévision RTS1 pour annoncer une batterie de mesures envisagées à court et moyen terme par l'État du Sénégal pour redresser les finances publiques.

Parmi ces mesures il a cité la rationalisation des dépenses qui s'articule autour des points suivants :

- la réduction du train de vie de l'État, notamment par la suppression de certaines agences de l'État
- l'optimisation des subventions sur l'électricité, l'eau, le gaz, etc.
- la baisse des salaires, notamment pour les hauts fonctionnaires.

L'autre mesure phare consiste à mobiliser d'avantage des recettes pour le compte de l'État, avec notamment :

- la baisse des exonérations fiscales
- la hausse du taux de recouvrement des impôts, notamment l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu.
- l'élargissement de la base des impôts.

pour atteindre ses objectifs de mobilisation des recettes, l'État envisage de :

- réformer le code des impôts
- réformer le code des douanes
- moderniser et digitaliser les procédures de perception des impôts

Toujours selon le Mr. LO, l'État espère que ces réformes produiront les effets escomptés afin que le taux d'endettement du pays reviennent à des proportions raisonnables, et permettront aussi de ramener le déficit budgétaire autour de 5% dès 2025, contre 12,3% en 2023. Et pour cela, selon lui, l'État soumettra à l'assemblée nationale une loi des finances rectificatives pour enrayer les dépenses dont la soutenabilité n'est pas assurée, et aussi engagera la lutte contre la corruption pour que les recettes de l'État rentrent dans les caisses de l'État

Dans une telle dynamique de réforme en profondeur de la gestion des finances publiques, le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement appelle le mouvement syndical à la modération des revendications et surtout à les ramener à des proportions compréhensibles.

## VAGUE DE LICENCIEMENTS DANS PLUSIEURS SECTEURS

De nombreux agents d'entités du secteur public, parapublic et privé sont actuellement victimes de licenciements en cascade soit pour des motifs économiques, soit en réalité à cause de leur appartenance politique.

Voici le bilan non exhaustif des secteurs touchés :

**Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines :**

En Août 2024, le nouveau Ministre de l'énergie a procédé au licenciement de 44 agents en CDI. Selon le Ministre, ses prédécesseurs ont signé des contrats avec des personnes qui, pour les payer, ont eu recours à un fonds dénommé 'caisse d'avances' pour payer ces agents alors que ce fonds était destiné à autre chose.

• **Port Autonome de Dakar :**

A la suite d'un audit du personnel, le nouveau DG a procédé au licenciement de 781 agents qu'il accuse d'être recrutés pas l'ancien régime sur la base d'un clientélisme politique.

• **Aéroport International de Blaise Diagne (AIBD) :**

Selon le nouveau DG de l'AIBD, le recrutement massif opéré par l'ancien régime entre 2022 et 2024 a engendré un sureffectif qui pèse lourdement sur l'équilibre financier de l'entreprise. Cette réduction des effectifs concerne 66 agents et s'inscrit dans un vaste plan de restructuration destiné à redresser la situation financière de l'entreprise et à assurer sa viabilité.

• **Loterie Nationale du Sénégal (LONASE) :**

Selon le nouveau DG de LONASE, 173 prestataires disposaient de contrats de prestation avec la LONASE, qui arrivent à terme à la fin du mois de juillet 2025, ne verront pas leur contrat renouvelé.

• **Direction de l'emploi, 93 agents licenciés.**

• **Bases Françaises, 162 agents licenciés pour cause de fermeture.**

• **Société d'aménagement et de promotion des côtes et zones touristiques du Sénégal (SAPCO), 85 agents licenciés.**

• **Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), 293 agents licenciés.**

• **Caisse des Dépôt et Consignations / Habitat (CDC/H), 15 agents licenciés**

• **Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP), 13 agents licenciés**

• **Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), 13 agents licenciés**

• **Programme de Développement de la Microfinance Islamique (PROMISE), 35 agents licenciés**

• **Industries Chimiques du Sénégal (ICS), 103 agents licenciés**

• **Grands Domaines du Sénégal, 126 agents licenciés**

## SG ELIMANE DIOUF PRIMÉ AU BAOBAB D'OR



La 3ème édition de la cérémonie du BAOBAB D'OR a connu son apothéose le vendredi 24 janvier 2025 à la maison de la culture Douta SECK de Dakar. La cérémonie a été l'occasion de reconnaître et de célébrer les contributions significatives des acteurs socio-économiques et culturels qui se sont engagés avec passion et dévouement pour la citoyenneté et le développement de leur secteur d'activité et de leur pays. Cette édition a vu le sacre du SG Elimane DIOUF, lauréat du prix du Meilleur Modèle d'Engagement Citoyen pour la Défense des Travailleurs. Ce prix vient lui rendre hommage pour toute sa contribution à la défense de la cause des travailleurs et à la promotion de la stabilité et de la cohésion sociale. Ses Camarades venus de divers horizons, notamment du monde syndical sont venus en masse pour être des témoins privilégiés de son sacre sur l'auguste podium du BAOBAB D'OR.



En outre L'événement a permis de rendre hommage à des individus qui, à travers leur travail et leur engagement, incarnent l'esprit d'unité et de développement durable du pays. Ces figures emblématiques, véritables modèles de réussite, ont été saluées pour leur rôle moteur dans la promotion des valeurs fondamentales du Sénégal telles que la solidarité, l'innovation et le progrès collectif. Les lauréats, à l'instar du SG Elimane DIOUF, par leurs actions concrètes et leur dévouement à l'amélioration des conditions de vie de leurs compatriotes, ont montré l'importance de l'implication personnelle dans le bien-être et la prospérité de la nation.

## DENOMINATION DE DEUX AGENCES DE LA CAISSE DE SECURITE SOCIALE



Le Conseil d'administration de la Caisse de sécurité sociale (Cass) dirigé par Mr. Elimane DIOUF a donné le nom de deux de ses agences à Mademba Sock et Mansour Kama, deux figures emblématiques du mouvement syndical et du patronat respectivement. La cérémonie s'est tenue le mardi 07 janvier 2025 en présence du Ministre du Travail, des Secrétaires Généraux des centrales syndicales et des représentants du patronat sénégalais. Ainsi l'agence de la CSS de Pikine-Guédiawaye porte désormais le nom de Feu Mademba SOCK qui fut le Secrétaire Général de la centrale syndicale UNSAS, et celui de l'agence de la VDN porte le nom de Feu Mansour Kama ancien président de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES). Dans sa prise de parole durant la cérémonie, Mr. Elimane Diouf, PCA de la Caisse de Sécurité Sociale est revenu sur le choix porté sur ces deux personnes. Selon lui, c'est un honneur au nom des administrateurs de la caisse et de la direction de la caisse de procéder ce matin à cette cérémonie de baptême des agences de VDN et de Guédiawaye au nom de Feu Mansour Kama et Feu Mademba Sock. Le représentant de la CSS avance que ces hommes se sont illustrés brillamment par leur contribution au développement social et économique de leur pays.

## PARAINNAGE SOIREE DE GALA DE LA CSS

L'amicale des femmes de la Caisse de Sécurité Sociale a choisi comme parrain le Président du Conseil d'administration, Mr. Elimane DIOUF, pour sa soirée de gala (dîner caritatif) tenue le samedi 25 janvier 2025 à l'hôtel King Fahd Palace, sous le thème : "la nuit de la sécurité sociale".

Honoré d'être choisi comme parrain à ce dîner caritatif, Mr. Elimane DIOUF a souligné à l'attention de l'assistance que cet événement constitue un prolongement de la mission de la CSS. Il a en outre salué la mémoire de son illustre prédécesseur Feu Mademba SOCK avant de prier pour le repos de son âme et son admission au paradis céleste par la grâce divine. Pour terminer il a salué l'engagement de la direction et appelé l'ensemble des travailleurs et travailleuses de la CSS à s'inscrire d'avantage dans une dynamique de performance pour relever les défis.





**LA CSA REPRÉSENTÉE AU SEMINAIRE INTERNATIONALE SUR LES STRATÉGIES DES ORGANISATIONS SYNDICALES DANS LE SECTEUR MINIER EN AFRIQUE DE L'OUEST ET LA RECHERCHE SUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES**



Du 11 au 15 novembre 2024 s'est déroulé à Accra, au Ghana, un séminaire organisé par SOLIDARITY CENTER sur les stratégies des organisations syndicales dans le secteur minier en Afrique de l'Ouest et la recherche sur les plateforme numériques.

La CSA à été représentée a ce séminaire nos camarades SG Mbaye DIAW secrétaire chargé des transports, Boubacar SAMAKE de SUT/CSS, Khady DIOUF de la FEDAP.

**LA CSA REPRÉSENTÉE A ABUJA AU NIGERIA A LA FORMATION AVEC ACTRAV/OIT SUR LE RENFORCEMENT DES ACTIONS DES SYNDICATS SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Du 24 au 29 novembre 2024 s'est tenue à Abuja au Nigeria la phase présentielle de la formation sur le renforcement des actions des syndicats sur les objectifs de développement durable.

La CSA à été représentée par notre Camarade marie Ange DIENE de STDS/COUD et notre Camarade SG Oumar BA secrétaire national de la CSA chargé de la communication et du numérique.

**LA CSA REPRÉSENTÉE A L'ATELIER SUR LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCELEMENT DANS LE MONDE DU TRAVAIL**



Du 26 au 28 Novembre 2024 s'est tenu à Dakar un atelier sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail & l'égalité de rémunération et de carrières entre les hommes et les femmes.

La CSA à été représentée par la Présidente du mouvement national des femmes notre Camarade Aby SYLLA et le 3ème Secrétaire Général Adjoint CSA chargé de l'organisation et de l'animation, notre Camarade Papa Abdoulaye Kamara.

**LA CSA REPRÉSENTÉE AU SEMINAIRE DU RESEAU SYNDICAL NATIONAL SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Du 06 au 08 décembre 2024 s'est tenu à Saly un séminaire sur la contribution des organisations syndicales du Sénégal au développement économique et social local et à la territorialisation des objectifs de développement durable au Sénégal.

La CSA à été représentée par notre Camarade Fary NDIAYE secrétaire du mouvement des jeunes de la CSA en charge de l'environnement et du développement durable, et notre Camarade SG Oumar BA secrétaire de la CSA en charge de la communication et du numérique.

**LA CSA REPRÉSENTÉE AU DERNIER SÉMINAIRE REGIONAL DES CARES PAYS A LOMÉ**



Du 09 au 11 decembre 2024 s'est tenu à Lomé , au siège de la csi-Afrique, le dernier séminaire des cares pays (Comité d'analyses, de Recherches et d'études syndicales) sous le thème : "soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour faire du travail décent une réalité en Afrique de l'ouest".

La CSA à été représentée par notre Camarade Maty GUEYE Du SUDES/CSA, 1ère vice présidente du mouvement des jeunes de la CSA.

**LA CSA REPRÉSENTÉE A L'ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES PARTENAIRES SOCIAUX DU SECTEUR DES PROFESSIONS AGRICOLES ET ASSIMILÉES**



Du 17 au 19 décembre 2024 s'est tenu à Saly un atelier de renforcement de capacités des partenaires sociaux du secteur des professions agricoles et assimilées sous la présidence de Mr. Mamadou Lamine DIANTE, Président du Haut Conseil du Dialogue Social (HCDS).

La CSA à été représentée par nos camarades SG Mbaye DIAW secrétaire CSA chargé des transports, Pape NIANG du SUT/CSS, Abdoulahi DIALLO AGROLINE et Samba KOR union départementale CSA Saint-Louis.

**CONSEIL SYNDICAL NATIONAL DU SYNDICAT UNITAIRE ET DÉMOCRATIQUE DES TRAVAILLEURS DU SENEGAL (SUDES)**



Ce samedi 28 Décembre 2024 le Syndicat Unitaire des et Démocratique des Enseignants du Sénégal (SUDES) a tenu son Conseil Syndical National sous la Présidence effective de son Secrétaire Général Mr. Ibrahima GUEYE. A l'issue de cette rencontre, le SG Ibrahima GUEYE a interpellé l'Etat sur les maux des enseignants et annoncé devant la presse le dépôt d'une plateforme revendicative assujettie à un préavis de grève dans la première quinzaine du mois de janvier.

**LA CSA REPRÉSENTÉE AU CONSEIL SYNDICAL NATIONAL DU SYNDICAT UNIQUE ET DÉMOCRATIQUE DES TRAVAILLEURS DE L'ENERGIE (SUDETEN)**



Ce samedi 18 janvier 2025 s'est tenu au centre de formation de la SENELEC au Cap des Biches le conseil national du Syndicat Unique des Travailleurs de l'Energie (SUDETEN). Le thème de la rencontre a porté sur : " unis pour de nouvelles conquêtes syndicales".

La CSA a été représentée par son Secrétaire Général Elimane DIOUF, accompagné des Camarades Cheikh FALL, Abibatou SYLLA et Mariama FAYE.



**CAMPS ACADEMIQUE DES JEUNES DE LA CSA**

**CELEBRATION PAR LA CSA DES 16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES ET DES FILLES**



Le Mouvement National des Jeunes de la CSA a tenu avec succès la 6ème édition du camp académique des jeunes du 26 au 29 décembre 2024 à Saly sous le thème : "Développer la Capacité Syndicale Grâce à une Dynamique Jeune".

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général de la CSA Mr. Elimane DIOUF. Il a rappelé dans son discours d'ouverture l'importance des jeunes dans le mouvement syndical et la nécessité de bien se former pour mieux appréhender les enjeux et défis de l'heure, dans un contexte actuel où la revitalisation du mouvement syndical est d'actualité au niveau national et international.

L'académique a enregistré la participation d'une quarantaine de jeunes venus de divers syndicats affiliés à la CSA, sous la direction du Président du Mouvement National des Jeunes, Mr. Mountaga FADIGA.

En résumé, les quatre jours de cette 6ème édition du camp académique des jeunes de la CSA ont été très riches en contenu à travers des ateliers de formation thématique, des panels, des conférences débat et des excursions.

Le Mouvement National des Femmes de la CSA a célébré avec succès ce samedi 07 décembre 2024 à Louga les 16 jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Sous la coordination de la Présidente du mouvement national des femmes de la CSA, Mme Abibatou SYLLA, Cette célébration a vu la participation remarquable des femmes de la CSA, des responsables de femmes des centrales syndicales sœurs de la Confédération des Centrales Syndicales du Sénégal, du 2ème SG adjoint de la CSA en charge des relations extérieures de l'unité syndicale et des partenariats, SG Moussa BA, et du 3ème SG adjoint de la CSA en charge de l'organisation et de l'animation, SG Papa Abdoulaye KAMARA.

**LE COLLECTIFS DES ENSEIGNANTS VACATAIRES DES UNIVERSITÉS RECU AU SIEGE DE LA CSA**



La CSA à reçu ce Lundi 23 décembre 2024 le collectif des enseignants vacataires des universités.

sous la houlette de son Secrétaire Général Mr. Lamine YAFFA, le collectif a exposé les difficultés rencontrés par leur corporation qui représente environ 70% des effectifs des enseignants des universités du pays. Parmi ces difficultés figurent la non reconnaissance de leur statut de vacataire, leur faible niveau de rémunération, les retards de paiements, l'absence de perspectives de carrière et surtout leur Non recrutement dans la fonction publique.

La CSA par la voix de son Secrétaire Général Mr. Elimane DIOUF et De son 1er Secrétaire Général Ibrahimia GUEYE s'est engagée à apporter tout son soutien au collectif, non sans d'abord reconnaître le caractère noble de leur combat pour la restauration de leur dignité en tant que travailleurs.

**LE COLLECTIFS DES ENSEIGNANTS VACATAIRES DES UNIVERSITÉS RECU AU SIEGE DE LA CSA**



La CSA à reçu le lundi 24 février 2025 une délégation du syndicat des travailleurs municipaux de Turquie HIZMET-IS sous la houlette du Syndicat Autonome des Travailleurs des Eaux du Sénégal (SATES) affilié à la CSA.

La rencontre a démarré par un souhait de bienvenue à la délégation Turc par le SGA de la CSA Mr. Ibrahimia GUEYE. Ensuite SG Oumar BA a fait une présentation de la CSA, suivie de Mme Abibatou SYLLA et Mme Salimata SECK qui ont présenté les réalisations du mouvement national des femmes de la CSA, avant de terminer par une présentation du droit du travail au Sénégal par Mr. Alioune DIENG. La délégation Turc, quant à elle, a partager l'expérience du HIZMET-IS sur la syndicalisation des travailleurs et travailleuses domestiques. La rencontre a été solennellement clôturée par des échanges de cadeaux.

**LE MOUVEMENT NATIONAL DES FEMMES DE LA CSA**

CÉLÈBRE

**LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME**

Une journée de solidarité en faveur :

- Des femmes de la prison de Liberté VI;
- De la pouponnière de la Médina;
- Du darraa des Parcelles Assainies;
- Distribution de ndogou devant le siège de la CSA.

**SAMEDI, 15 MARS 2025**

CSA, Parcelles Assainies unité 22 en face du nasta de santé

**08 mars 2025**

La CSA Rend Hommage à Toutes les Femmes en cette journée Internationale

Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation

# PRESENTATION DU SUDES SYNDICAT UNITAIRE ET DEMOCRATIQUE DES ENSEIGNANTS DU SENEGAL



Syndicat affilié à la CSA, le SUDES a été créé le 20 avril 1976 et officiellement reconnu par les autorités le 26 juin 1976, est un acteur incontournable dans le paysage éducatif sénégalais. Fondé sur les principes de la démocratie, de l'unité et de la solidarité, le SUDES regroupe des enseignants de tous les ordres, du primaire au supérieur.

Notre mission principale est de défendre les intérêts matériels et moraux des enseignants, de promouvoir une école sénégalaise réellement démocratique et laïque, et de satisfaire les aspirations de tout le peuple sénégalais.

Le SUDES s'efforce d'améliorer la condition des enseignants à travers des actions concrètes et des négociations avec les autorités. Nous organisons régulièrement des manifestations, des grèves et des sit-in pour exiger le respect des accords signés et pour revendiquer de meilleures conditions de travail et de rémunération.

En plus de notre rôle de défense des droits des enseignants, nous sommes également engagés dans la proposition de réformes du système éducatif. Nous avons contribué à de nombreuses avancées, notamment la réforme des curriculums, l'introduction des langues nationales dans l'enseignement, et la sénégalisation de l'emploi dans le secteur de l'éducation.

Le SUDES continue de jouer un rôle clé dans la promotion de l'éducation de qualité et l'amélioration des conditions de travail des enseignants au Sénégal. Nous croyons fermement que l'unité et la détermination nous permettront de réaliser nos objectifs communs pour un avenir meilleur.



MR. IBRAHIMA GUEYE  
SECRETARE GENERAL DU SUDES  
SECRETARE GENERAL ADJOINT CSA

 <p><b>Engagement Collectif</b></p> <p>Le SUDES est fondé sur l'engagement collectif de ses membres pour défendre les intérêts des enseignants et promouvoir une éducation de qualité.</p>	 <p><b>Solidarité</b></p> <p>Nous croyons en la solidarité entre enseignants pour créer un environnement de travail collaboratif et solidaire.</p>	 <p><b>Justice et Équité</b></p> <p>Le SUDES lutte pour la justice et l'équité dans le système éducatif, en s'assurant que tous les enseignants bénéficient des mêmes opportunités et droits.</p>
 <p><b>Développement Professionnel</b></p> <p>Nous encourageons et soutenons le développement professionnel continu de nos membres pour améliorer leurs compétences et leur carrière.</p>	 <p><b>Voix Représentative</b></p> <p>Le SUDES agit comme une voix forte et représentative pour les enseignants, plaidant pour leurs intérêts auprès des autorités et du public.</p>	 <p><b>Passion pour l'Éducation</b></p> <p>Notre passion pour l'éducation nous motive à travailler sans relâche pour améliorer le système éducatif et les conditions de travail des enseignants.</p>